

MOTION
du groupe ADG (SPO-PS-VERTS-PCS), par les députés German Eyer, Francine Zufferey Molina et Doris Schmidhalter-Näfen, concernant une aide de l'Etat uniquement pour les entreprises ayant des conventions collectives de travail (10.05.2012) 4.193

Compte tenu du franc suisse fort et de l'inactivité de la Banque nationale, après le tourisme, c'est l'industrie valaisanne qui ne va pas tarder à se trouver massivement sous pression. Un coup d'œil au-delà des frontières cantonales le démontre: si le Valais ne veut pas sombrer, il va falloir renforcer la politique économique et industrielle cantonale. Les incitations financières pour le maintien ou l'installation d'entreprises industrielles prennent prioritairement la forme d'allègements fiscaux ou de rabais énergétiques. Par la présente motion, nous demandons que le canton fasse dépendre ses aides financières du fait que seules les entreprises qui respectent les dispositions des conventions collectives de travail reçoivent une aide de l'Etat.

Conclusion:

La loi sur la promotion économique doit donc être complétée dans le sens où le canton accorde des incitations financières uniquement aux sociétés et aux entreprises qui respectent les dispositions des conventions collectives de travail.

Sion, le 10 mai 2012
(15h33)

Groupe ADG (SPO-PS-VERTS-PCS), par
German Eyer, député
Francine Zufferey Molina, députée
Doris Schmidhalter-Näfen, députée